

PERMANENCES JURIDIQUES

Un point d'accès aux droits gratuit
à l'Institut Bergonié

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

www.bergonie.fr ou au 05.56.33.33.61
service.social@bordeaux.unicancer.fr



L'Institut Bergonié propose aux patients et/ou aux accompagnants des permanences juridiques dispensées par des avocats du Barreau de Bordeaux.

Ces entretiens confidentiels sont gratuits et accessibles sur rendez-vous.



LES PERMANENCES JURIDIQUES ONT
LIEU LE 3^{ÈME} VENDREDI DE CHAQUE MOIS
DE 14H À 17H

EN 2023

> 20 janvier

> 17 février

> 17 mars

> 21 avril

> 19 mai

> 16 juin

> 21 juillet

> 15 septembre

> 20 octobre

> 17 novembre

> 15 décembre



LIEU

Rendez-vous au Service Social



Imprimé par nos soins

Ne pas jeter sur la voie publique